

Françoise Picq

SIMONE DE BEAUVOIR
ET LA QUERELLE DU FÉMINISME

« La querelle du féminisme a fait couler assez d'encre,
à présent elle est à peu près close : n'en parlons plus.¹ »

Simone de Beauvoir, on le sait, n'avait pas conscience, en écrivant *Le Deuxième Sexe*, de s'inscrire dans l'histoire du féminisme. Celle-ci était-elle alors si peu développée qu'elle ne l'avait pas rencontrée au cours de son énorme travail de compilation ? Michelle Perrot lui accorde ce crédit : « Elle est d'une très grande ignorance sur le féminisme du XIX^e siècle, mais ce n'est pas sa faute, il n'y avait pas d'histoire des femmes². » Pourtant, à relire la partie « Histoire » du *Deuxième Sexe*, on note une connaissance sans doute exceptionnelle à l'époque. Elle cite Poulain de la Barre, Olympe de Gouges et Rose Lacombe, Eugénie Niboyet, Maria Deraismes et Hubertine Auclerc, Mary Wollestonecraft et Virginia Woolf... Elle connaît les suffragettes anglaises et américaines, le mouvement féministe en URSS et la manifestation du 8 mars 1917 à Saint-Pétersbourg. Ce n'est pas tant l'ignorance qui lui fait conclure « toute l'histoire des femmes a été faite par les hommes » (p. 170), qu'un refus de se situer elle-même dans ce récit.

Elle renvoie dos à dos « l'arrogance masculine », qui a rendu la

1. *Le Deuxième Sexe*, tome 1, p. 11. (Les pages indiquées sont celles de l'édition Idées-Gallimard de 1981.)

2. Michelle Perrot, in Catherine Rogers, *Le Deuxième Sexe, un héritage admiré et contesté*, L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme », 1998, p. 276.

« question des femmes » si oiseuse, et les arguments féministes : bien souvent le souci polémique leur ôte toute valeur : « quand on se querelle, on ne raisonne plus bien ». (p. 28). Les hommes sont juges et parties, souligne-t-elle, les femmes aussi. Elle-même préfère n'appartenir ni au clan des hommes, ni à celui des femmes. Peut-être est-ce pour échapper à ce dilemme qu'elle privilégie les hommes féministes, comme Léon Richier (sic) qu'elle tient pour « le véritable fondateur du féminisme³ ». Si elle a un groupe de référence, c'est celui de « beaucoup de femmes d'aujourd'hui » qui, « ayant eu la chance de se voir restituer tous les privilèges de l'être humain, peuvent s'offrir le luxe de l'impartialité » (p. 32).

Pourquoi donc dévalorise-t-elle la lutte collective des femmes ? « Le féminisme lui-même n'a jamais été un mouvement autonome : ce fut en partie un instrument aux mains des politiciens, en partie un épiphénomène reflétant un drame social plus profond. Jamais les femmes n'ont constitué une caste séparée : et en vérité elles n'ont pas cherché à jouer en tant que sexe un rôle dans l'histoire. » (172).

C'est, semble-t-il, que celle-ci ne cadre pas dans son projet. C'est en tant qu'individu qu'elle cherche à exister, non en tant que membre d'un ensemble. Elle vit dans un monde d'hommes, et c'est dans celui-ci qu'elle cherche à être reconnue.

C'est aussi qu'elle s'inscrit dans une perspective marxiste, même si elle énonce quelques critiques à l'égard du « matérialisme historique ». Elle ne peut concevoir les femmes comme un groupe humain, ni la solidarité entre les femmes par-delà la division des classes : « Elles ne se posent pas authentiquement comme Sujet [...] C'est qu'elles n'ont pas les moyens concrets de se rassembler en une communauté qui se poserait en s'opposant. Elles n'ont pas de passé, d'histoire, de religion qui leur soit propre ; elles n'ont pas comme les prolétaires une solidarité de travail et d'intérêts ; il n'y a pas même entre elles cette promiscuité spatiale qui fait des Noirs d'Amérique, des Juifs des Ghettos, des ouvriers de Saint-Denis ou des usines Renault une communauté » (p. 20). « Bourgeoises, elles sont solidaires des bourgeois et non des femmes prolétaires ; blanches des hommes blancs et non des femmes noires » (p. 20). « Les femmes ne sont pas solidaires en tant que sexe : elles sont

3. *Le Deuxième Sexe*, p. 157. Léon Richer a fondé avec Maria Deraisme La Ligue du droit des femmes en 1882.

d'abord liées à leur classe. Les intérêts des bourgeoises et ceux des femmes prolétaires ne se recoupent pas. » (p. 157).

C'est de la révolution socialiste, et d'elle seule, qu'elle attend l'émancipation des femmes et elle reprend à son compte la dichotomie socialiste et sa « théorie du féminisme bourgeois⁴ ». « C'est de l'émancipation des travailleurs en général que les femmes attendent la liberté, elles ne s'attachent que de manière secondaire à leur cause propre. Au contraire les bourgeoises réclament des droits nouveaux au sein de la société telle qu'elle est [...]. » (p. 158).

Plus tard, devenue féministe, elle s'expliquera : « A l'époque où j'ai écrit *Le Deuxième Sexe*, il n'y avait pas de féminisme valable [...] il y avait quelques groupes bien sages qui luttaient pour la promotion politique, pour la participation des femmes à la vie politique, au gouvernement. Je ne pouvais pas me sentir solidaire de ces groupes⁵. » Il est vrai que dans l'histoire du féminisme, les années 1940 ne sont pas les plus riches. Elles sont, comme dit Sylvie Chaperon, « prises dans le creux de la vague ». La belle époque de la première vague s'est achevée dans les années 1920. Mais justement *Le Deuxième Sexe* représente ce « moment où se reformulent les revendications et où se recomposent les forces du mouvement⁶ ». Une nouvelle vague se forme...

Il faut pourtant rendre justice au féminisme passé, qui n'a pas été une vaine querelle, répétitive, ressassant sans fin les mêmes arguments ; plutôt un conflit, avec une histoire, une dynamique et une solution possible. On ne peut mettre en équivalence l'arrogance masculine et le souci polémique des féministes, le préjugé sur l'infériorité des femmes et l'idée de l'égalité des sexes qui a fini par s'imposer. La « querelle des femmes » désigne un moment particulier de cette histoire : aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, il y avait bien polémique dans une littérature qui discutait de l'excellence ou de la supériorité d'un sexe ou de l'autre. Louise Labbé, Marguerite de Navarre, Christine de Pisan s'élevant contre les propos misogynes, demandaient justice, considération, respect pour les femmes, au

4. Voir Françoise Picq, « Le féminisme bourgeois : une théorie élaborée par les femmes socialistes avant la guerre de 14 », in *Stratégies des femmes*, Tierce 1984.

5. Cité par Catherine Rogers, *op. cit.*, p. 19.

6. Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir, 1945-1970*, Fayart, 2000, pp. X, XIII.

nom de leur différence ; elles n'étaient pas dans une mesure de l'égalité. Le féminisme, comme le note Geneviève Fraisse, « est né à la fin de cette querelle, lorsque l'idée d'égalité justement transforme la querelle en procès, [...] la notion d'égalité suppose idéalement la fin de la querelle⁷ ». Partant de l'idée que l'égalité des sexes est première, incontestable, malgré l'inégalité de fait qui résulte de la domination, un courant de pensée qui se réfère au cartésianisme pose l'évidence de l'égalité des sexes et invalide l'argumentaire adverse en montrant ses contradictions et ses erreurs théoriques. « Puisque l'infériorité, l'ignorance ou la faiblesse des femmes semblent des idées partagées par tous, la méthode dialectique va réfuter ces opinions, non pas en leur en opposant d'autres, mais en montrant à partir de leurs présupposés qu'elles sont fausses⁸. » Poulain de la Barre met en question toute idée d'infériorité des femmes tirée de « l'état présent des deux sexes ». Il dénonce déjà la situation qu'il leur est faite leur interdisant de développer leurs potentialités. Il démontre « qu'elles n'ont été assujetties que par la loi du plus fort et que ce n'a pas été faute de capacité naturelle ni de mérite qu'elles n'ont point partagé avec nous ce qui élève notre sexe au dessus du leur⁹ ».

Le procès instruit contre le préjugé sexiste s'est accompagné d'une longue lutte des femmes pour l'égalité des droits. Avec la Révolution de 1789, l'égalité est devenue un principe : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » ; même si paradoxalement les femmes en ont été exclues. Mais c'est dans ce paradoxe de l'affirmation d'un principe et de l'exclusion des femmes de celui-ci que le féminisme français a trouvé sa source intellectuelle ; dans la protestation contre leur mise à l'écart de l'Universel, dans l'exigence de voir reconnaître aux femmes aussi les droits de l'Homme.

LE DEUXIÈME SEXE DANS LE CREUX DE LA VAGUE

Simone de Beauvoir croyait pouvoir échapper à un combat qui n'était plus nécessaire : « En gros nous avons gagné la partie » ; tout

7. Geneviève Fraisse, *La Controverse des sexes*, 2001, PUF, p. 211.

8. Elsa Dorlin *L'Évidence de l'égalité*, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme », 2000, pp. 75, 149.

9. François Poulain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes* : (1673 - réédition 1984, Fayard).

en se situant dans cette filiation: « Nous ne sommes plus comme nos aînées des combattantes. »

Il était, en effet, possible en 1949 de considérer comme acquises les revendications principales du premier mouvement féministe. Le Code civil avait été révisé, l'ordonnance du 21 avril 44 avait proclamé: « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes » et le Préambule de la Constitution de 1946 avait posé ce principe « particulièrement nécessaire à notre temps »: « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. »

Simone de Beauvoir pouvait donc constater « Le code français ne range plus l'obéissance au nombre des devoirs de l'épouse et chaque citoyenne est devenue une électrice » (tome 2, p. 432); tout en posant une nouvelle exigence: « Ces libertés civiques demeurent abstraites quand elles ne s'accompagnent pas d'une autonomie économique. » Il faut donc que « s'achève l'évolution économique de la condition féminine » (tome 2, p. 349-350). Encore le droit de vote et le travail ne sont-ils pas suffisant: « Cette libération ne saurait être que collective », note-t-elle, mais sans envisager une lutte de femmes: « Le travail aujourd'hui n'est pas la liberté. C'est seulement dans un monde socialiste que la femme en accédant à l'un s'assurerait l'autre. »

Dans l'histoire du féminisme, *Le Deuxième Sexe* marque une rupture. Il clôt une étape et en inaugure une autre. Il redéfinit la question des femmes en réarticulant liberté, égalité et identité.

Liberté: « On ne naît pas femme: on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine. » (Tome 1, p. 285) La mise en question de la « nature féminine » et l'affirmation de la « morale existentialiste » permettent (ou imposent) à « la femme » de troquer sa définition comme Autre contre un statut de Sujet: « Tout sujet se pose concrètement à travers des projets comme une transcendance, il n'accomplit sa liberté que par son perpétuel dépassement par d'autres libertés » (Tome 1, p. 34).

Égalité: « Quand un individu ou un groupe d'individus est maintenu en situation d'infériorité, le fait est qu'il est inférieur, mais c'est sur la portée du mot être qu'il faudrait s'entendre: la mauvaise foi consiste à lui donner une valeur substantielle, alors qu'il a le sens dynamique hégélien: être c'est être devenu, c'est

avoir été fait tel qu'on se manifeste; oui les femmes dans l'ensemble sont aujourd'hui inférieures aux hommes, c'est-à-dire que leur situation leur ouvre de moindres possibilités: le problème est de savoir si cet état de choses doit se perpétuer. » (Tome 1, p. 27).

Il ne s'agit plus de revendiquer l'égalité des femmes et des hommes comme un principe, mais de prendre acte d'une inégalité de fait et de son caractère artificiel pour pouvoir la combattre. Simone de Beauvoir considère l'égalité des droits comme acquise « en gros » et ne permettant pas d'assurer aux femmes une prise concrète sur le monde. C'est pourquoi elle s'intéresse plutôt aux conditions concrètes qui favorisent celle-ci, en premier lieu l'indépendance économique.

Identité: Pour se définir, Simone de Beauvoir devait d'abord déclarer: « Je suis une femme » (tome 1, p. 14) et chercher à comprendre ce que cela signifie. Pour elle, une femme n'est définie « ni par ses hormones ni par de mystérieux instincts [...], mais par la manière dont elle ressaisit, à travers les consciences étrangères, son corps et son rapport au monde » (tome 2, p. 495). Or, si « La femme est comme l'homme un être humain », elle se détermine et se différencie par rapport à lui: « Il est le Sujet, il est l'Absolu: elle est l'Autre » (tome 1, p. 16).

La maternité ne permet pas d'exprimer une individualité: « Engendrer, allaiter ne sont pas des activités, ce sont des fonctions naturelles; aucun projet n'y est engagé; c'est pourquoi la femme n'y trouve pas le motif d'une affirmation hautaine de son existence; elle subit passivement son destin biologique » (tome 1, p. 83). Elle ne confère pas non plus de statut social car « l'humanité n'est pas une simple espèce naturelle: elle ne cherche pas à se maintenir en tant qu'espèce; son projet n'est pas la stagnation: c'est à se dépasser qu'elle tend » (tome 1, p. 82). Aussi la femme est-elle clivée entre sa spiritualité qui aspire à l'évasion et son corps englué par les lois animales de la reproduction, tout ce en quoi « l'individualité de la femelle est combattue par l'intérêt de l'espèce ». (Tome 1, p. 41).

Il n'y a pas de destin obligé, mais un impératif de se réaliser comme sujet; la liberté, la responsabilité sont pour la morale existentialiste des valeurs éthiques. C'est pourquoi Simone de Beauvoir préfère échapper à la « condition féminine » (mariage, maternité, foyer). Elle choisit de vivre libre, comme un individu. C'est à dire comme un homme: « C'est en s'assimilant à eux qu'elle s'affranchira. » Elle valorise le masculin, identifié à l'universel, avec ses

privilèges qui ont toujours été déniés aux femmes, mais qu'elle Simone de Beauvoir « a eu comme beaucoup de femmes d'aujourd'hui [...] la chance de se voir restituer ». A l'inverse elle présente une vision totalement négative de « la femme » telle que l'a fabriquée l'ensemble de la civilisation : « [...] ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. »

Si l'espèce pèse à ce point sur la femme, si la maternité contre-carre son projet et la maintient dans l'immanence, c'est essentiellement parce que celle-ci est subie. C'est pourquoi le chapitre sur « la mère » s'ouvre sur un long plaidoyer pour le « birth-control » et l'avortement légal, qui « permettraient à la femme d'assumer librement ses maternités [...]. Grossesse et maternité seront vécues de manière très différente selon qu'elles se déroulent dans la révolte, dans la résignation, dans la satisfaction, dans l'enthousiasme¹⁰ ».

DU DEUXIÈME SEXE AU MLF

L'influence du *Deuxième Sexe* sur le mouvement féministe des années 1970 est évidente, même si non explicitée. On la lit en filigrane dans les premiers textes : « Par nous- même nous ne sommes rien ; nous n'existons que par rapport aux hommes » ; « L'être qui n'existe que par rapport à l'autre, qui n'est rien en soi »¹¹. On y trouve la même conscience de ce que l'égalité des droits (considérée aussi comme pratiquement acquise) ne suffit pas, le rejet de toute idée de destin, notamment d'une définition par la maternité, l'exigence de se poser en Sujet, d'accéder à la transcendance (même si cette terminologie est passée de mode) font écho au *Deuxième Sexe*.

Il y a pourtant une différence essentielle entre la position de Simone de Beauvoir et celle du Mouvement de libération des

10. Tome 2, pp.148-149. Simone de Beauvoir a choisi de ne pas avoir d'enfant pour sa part, mais elle ne refuse pas la maternité en général, contrairement à ce qui lui est souvent reproché (voir Julia Kristeva in Catherine Rogers, *op. cit.*, p. 199). Ce qu'elle condamne, c'est « l'idéologie qui incite toutes les femmes à devenir mères, et les conditions dans lesquelles elles doivent l'être », in Alice Schwarzer, *op. cit.* p. 80).

11. « Pourquoi un Mouvement de libération des femmes ? » tract non daté, non signé ; « Les femmes », *L'Idiot-Liberté-Le Torchon brûle*, n° 0 (dit texte de Leslie).

femmes. Cette nouvelle génération de féministes, issue du mouvement de Mai 68, a appris à penser sa révolte en termes de mouvement social et de lutte collective. Et cela entraîne une redéfinition de l'identité féminine.

Simone de Beauvoir, comme beaucoup d'autres femmes — intellectuelles ou militantes — avant le Mouvement, avait rejeté pour elle-même images et rôles féminins, se distinguant comme individu d'une catégorie pour laquelle elles partageaient le mépris des hommes auxquels elle s'identifiait. Peut-être n'y avait-il pas d'autre voie, individuellement que d'échapper à la condition féminine et à la catégorie de l'Autre; mais la lutte collective invalidait les stéréotypes, permettant de se reconnaître femme parmi les femmes. Il n'était plus nécessaire de « s'identifier à eux » pour s'émanciper. On dénonçait le conditionnement social tout en revalorisant le féminin, en forgeant un destin exaltant où la libération individuelle coïncidait avec le combat commun pour changer la vie. On refusait l'image traditionnelle de la « féminité », d'une « nature » fabriquée par la société patriarcale pour justifier l'asservissement, tout en refusant le modèle masculin comme la seule représentation de l'humain. L'objectif d'abolition du patriarcat comprenait la fin de la division sociale des rôles.

« Les femmes ne disent pas nous », avait écrit Simone de Beauvoir, décrivant les profondeurs de l'aliénation féminine; « [...] c'est qu'elles n'ont pas les moyens concrets de se rassembler en une unité qui se poserait en s'opposant [...] Elles vivent dispersées parmi les hommes. » (Tome 1, p. 20).

Les féministes ont surmonté cette dispersion et n'ont pas craint de dire « Nous les femmes », prétendant même que « le MLF c'est toutes les femmes ». Elles ont mis en parallèle sexisme et racisme, situation faite aux femmes et aux groupes opprimés ou colonisés pour mieux affirmer la légitimité révolutionnaire de leur lutte.

Dans le combat pour la libre disposition de son corps, pour le droit à l'avortement et à la contraception, elles soulignaient la distinction entre femme et mère. Faire un enfant ne serait plus une « fonction sociale où aucun projet n'est engagé »; mais un choix : « Un enfant quand je veux, si je veux¹². »

12. Affiche du Mouvement français pour le Planning familial.

Simone de Beauvoir a pu être touchée par ce mouvement de femmes si différent de ceux qu'elle avait dédaignés du temps du *Deuxième Sexe*; des femmes qui cherchaient à se définir, individuellement et collectivement, dans des termes qu'elle avait forgés. Aussi a-t-elle abandonné sa préférence à l'égard du féminisme. « Je suis féministe », a-t-elle déclaré, dans un entretien avec Alice Schwarzer en 1972, conseillant aux femmes de « passer à l'action collective », de ne pas subordonner leur lutte à la lutte des classes : « Il faut donc que les femmes prennent leur sort en main. » Elle s'est trouvée « liée au Mouvement de libération des femmes », « à l'écoute et au service du MLF »¹³. Elle a apporté son soutien chaque fois qu'il était demandé, mis sa notoriété et ses relations au service de ce jeune mouvement provocateur, sans jamais prétendre y exercer une quelconque direction. Elle a pris sa part au Manifeste des 343, elle a défilé de la Bastille à la Nation avec la première manifestation féministe. Elle a vendu une interview pour financer la location de la Mutualité, Elle a été là, d'un bout à l'autre de ces « journées de dénonciation des crimes contre les femmes », fascinée par le jaillissement de paroles multiples et convergentes¹⁴.

Elle a plutôt établi « des rapports personnels avec des femmes [qu'] avec des groupes ou des tendances » et travaillé sur des sujets précis¹⁵. Effectivement elle a soutenu des initiatives variées, et parfois divergentes, sans prendre parti dans des affrontements stratégiques. Elle a accepté la présidence de la Ligue des droits des femmes, créée le 8 mars 1974. Cette association, qui se voulait « un instrument légal au service du Mouvement », marquait en même temps une rupture par rapport au mode d'organisation spontané et informel du MLF et à son rejet du « réformisme ». Elle se fixait un objectif précis, accessible : obtenir le vote d'une loi contre le sexisme, sur le modèle de la loi contre le racisme.

En même temps, Simone de Beauvoir a offert une rubrique régulière dans les *Temps Modernes* à celles qui étaient réservées sur cette initiative, préférant dénoncer le sexisme avec perspicacité et

13. Alice Schwartz, *Simone de Beauvoir aujourd'hui, six entretiens*, Mercure de France, 1983, pp. 32, 72.

14. Françoise Picq, *Libération des femmes. Les années mouvement*, Le Seuil, 1993, pp. 135 sq.

15. Alice Schwarzer, *op. cit.*, p. 71.

humour plutôt que de revendiquer un outil légal pour le combattre. Elle appréciait le dialogue intellectuel et la liberté de ton de ce petit groupe, consentant à se remettre en question « moi-même, j'ai plus ou moins joué un rôle de femme-alibi », et à voir perturbés ses schémas de pensée rationnels. Elle a aussi permis à l'équipe du Sexisme ordinaire, et à d'autres groupes du mouvement, de prendre l'initiative de plusieurs dossiers et numéros spéciaux des *Temps Modernes*, « Les femmes s'entêtent », avril mai 1974; « Petites filles en éducation » (mai 1976); « Est-ce ainsi que les hommes jugent ? », février 1979. Lorsque Jean-Paul Sartre a été invité à construire une série d'émissions de télévision « Jean-Paul Sartre, témoin de ce siècle », Simone de Beauvoir les a associées à ce projet¹⁶.

Simone de Beauvoir a aussi été directrice de publication de *Questions Féministes*, revue théorique féministe radicale, fondée en 1977 par Christine Delphy, Emmanuelle de Lesseps, Nicole-Claude Mathieu... puis rejointe par Monique Wittig, sans nécessairement partager totalement la ligne politique définie par la revue: « Cette analyse de l'appartenance de toutes les femmes à une même classe sociale — au même titre que la rupture avec l'idéologie naturaliste est le préalable de toute lutte féministe¹⁷ » .

La rupture avec l'idéologie naturaliste était clairement inspirée du *Deuxième Sexe*; l'appartenance des femmes à une même classe sociale était en revanche une innovation due à Christine Delphy. Celle-ci, appliquant la théorie marxiste à la question des femmes, considérait les femmes comme une classe sociale dans un système économique parallèle au capitalisme: le patriarcat, fondé sur l'exploitation domestique des femmes. Simone de Beauvoir était intéressée par l'analyse qui fondait l'oppression des femmes sur une base matérielle: « Si j'écrivais aujourd'hui *Le Deuxième Sexe*, je donnerais des bases matérialistes et non idéalistes à l'opposition du Même et de l'Autre. Je fonderais le rejet et l'oppression de l'autre non sur l'antagonisme des consciences, mais sur la base économique de la rareté¹⁸. » Elle ne semble pas pour autant avoir jamais

16. Voir dans ce numéro l'article de Nadja Ringart.

17. « Variations sur des thèmes communs », *Questions Féministes*, n° 1, novembre 1977.

18. Simone de Beauvoir, *Tout compte fait*, Gallimard, 1972, p. 497.

accepté l'idée que les femmes constituent une classe sociale. Elle les voit comme une caste : « Ce qu'on appelle caste, c'est un groupe dans lequel on est né et dont on ne peut pas sortir. Tandis qu'on peut, en principe, sortir d'une classe pour passer dans une autre. Si vous êtes femme, jamais vous ne deviendrez un homme [...] Et la manière dont les femmes sont traitées sur le plan économique, social et politique, fait d'elles une caste inférieure¹⁹ », et encore à Alice Schwarzer : « Les analyses qui font de l'oppression patriarcale l'équivalent de l'oppression capitaliste ne sont pas justes » (*op. cit.* p. 39).

Après la rupture au sein du collectif de la revue, Simone de Beauvoir, qui était opposée à la position séparatiste lesbienne, a été directrice de publication de *Nouvelles Questions féministes*.

Dans le Mouvement, coexistaient deux façons d'appréhender la question de la différence des sexes qui se complétaient, se faisaient contrepoids. Après le temps des combats communs et des premières victoires, les conflits l'ont emporté. Le Mouvement s'est figé en tendances et la contradiction inhérente à la lutte des femmes l'a scindé : dénonciation des rôles et du conditionnement social *ou* recherche et valorisation de la spécificité²⁰.

Simone de Beauvoir a finalement pris parti, lorsque certaines, au mépris de la confiance entre les femmes affichée dans le Mouvement, ont déclaré à la Préfecture de police une association du nom de « Mouvement de libération des femmes-MLF » et bientôt

19. Simone de Beauvoir, « La femme révoltée. Un entretien de Simone de Beauvoir avec Alice Schwarzer », *Le Nouvel Observateur*, n° 379, 14-20 février 1972. Christine Delphy marque sa différence avec Simone de Beauvoir qui, dit-elle, « sur le constructivisme social n'était pas si radicale que cela. Nous interprétons cette phrase [On ne naît pas femme] comme une préfiguration de l'idée de genre, de construction sociale des différences de rôle entre les "sexes"... mais je pense que Beauvoir ne l'entendait pas de façon réciproque et symétrique : elle ne mettait pas en cause les hommes. Pour elle les hommes étaient ce qu'ils étaient : ils étaient normaux, ils figuraient la norme. Et la femme était un homme diminué [...] » par la culture. Citée par Catherine Rogers, *op. cit.*, pp. 107-108).

20. Françoise Picq, « "Un homme sur deux est une femme" » les féministes entre égalité et parité (1970-1996) : *Les Temps Modernes*, n° 593, avril-mai 1997.

déposé à l'Institut national de la propriété industrielle une marque commerciale de ce nom. Le MLF devenait légalement et économiquement la propriété exclusive de ce groupe qui interdisait à tout autre de s'en revendiquer et prétendait traîner en justice quiconque osait dénoncer l'imposture²¹. Simone de Beauvoir a alors signé la préface de *Chroniques d'une imposture. Du Mouvement de libération des femmes à une marque commerciale*. Elle s'y indignait : « Réduire au silence des milliers de femmes en prétendant parler à leur place, c'est exercer une révoltante tyrannie²². »

Simone de Beauvoir avait certainement sous-estimé le rôle de la mobilisation féministe de la Belle Époque dans l'obtention de l'égalité des droits civils et politiques ; mais aussi dans la conquête du droit au travail et à l'éducation. Pour l'avenir, elle avait montré la voie « Vers la libération » et ses exigences : indépendance économique et refus du fétichisme de « l'éternel féminin », d'un enfermement dans la « condition féminine » : mariage, maternité. Libération : c'est aussi la terminologie qui avait servi à désigner le nouveau mouvement féministe, tant elle correspondait bien à son état d'esprit. Il ne s'agissait plus de revendiquer pour les femmes « les mêmes droits » que les hommes ou l'accès à la sphère publique, mais d'exiger les moyens d'exister comme des individus autonomes, de ne pas être réduites à leur différence biologique et assignées aux rôles sociaux qui en sont extrapolés. La maîtrise de la procréation et la conquête de l'autonomie professionnelle leur donnaient plus de liberté pour décider de leur sort, pour exister autrement que comme mère, pour négocier de nouveaux rapports avec les hommes.

Cette vague féministe a accompagné une mutation de l'identité féminine si bien que des descriptions du *Deuxième Sexe* sont aujourd'hui obsolètes. « La femme » telle que Simone de Beauvoir l'a présentée, en s'appuyant sur toutes sortes d'études contemporaines ou de romans (narcissique, enfermée dans un destin, l'amoureuse qui

21. Pour avoir signé, avec 11 maisons d'édition féministes de quatre continents un texte dénonçant ces pratiques, les Editions Tierce ont été assignées pour « concurrence déloyale » devant le tribunal de commerce. Voir *Les Années mouvement*, pp. 297 sq.

22. Association du Mouvement pour les luttes féministes, *Chroniques d'une imposture. Du Mouvement de libération des femmes à une marque commerciale*, préface de Simone de Beauvoir, 1981.

ne vit qu'à travers l'homme, dépendante économiquement et psychologiquement), appartient en grande partie au passé. Les jeunes lectrices d'aujourd'hui éprouvent-elles le même choc libérateur que tant de femmes de la génération précédente ?

PROLONGEMENTS ET HÉRITAGES

Dans l'histoire du féminisme, *Le Deuxième Sexe* a marqué un renouvellement radical, par sa portée philosophique, sa volonté de remonter aux racines de l'oppression. Il a posé les fondements d'une analyse féministe du genre et de sa relation avec le sexe, beaucoup plus radicale encore²³, ouvrant la voie à une déconstruction post moderniste : la théorie queer²⁴. Simone de Beauvoir elle-même s'est toujours considérée comme radicale : « Je suis radicalement féministe, en ce sens que je réduis radicalement la différence en tant que donnée ayant une importance par elle-même²⁵. » Mais au cours des années, ses idées ont fait leur chemin. La rupture épistémologique a été intégrée et *Le deuxième Sexe* est devenu une référence indispensable, même pour ses adversaires d'autrefois. « Les années 1960, constate Sylvie Chaperon, sont donc le temps de la consécration. »

Et l'entreprise subversive a été prolongée — bien longtemps après — par des politiques publiques réformistes. Le féminisme d'Etat²⁶, qui tend à construire l'égalité entre les femmes et les hommes, se fonde sur la méthode beauvoirienne du constat des

23. Pour Christine Delphy, le sexe biologique lui-même doit être considéré comme une construction sociale : « Le sexe est devenu un fait pertinent, et donc une catégorie de la perception, à partir de la création de la catégorie de genre », *Nouvelles Questions féministes*, n° 2, octobre 1981 ; « Penser le genre : quels problèmes ? », in M-C Hurtig et al (eds) *Sexe et genre*, Paris, CNRS, 1991.

24. Pour Judith Butler, il n'y a aucune raison de croire à l'inévitabilité d'une division binaire des genres : « [...] sexe et genre sont tous deux des constructions fictives ; les corps n'ont pas de sexe essentiel pré-donné, mais ils sont rendus intelligibles par la médiation du genre et deviennent "sexués" par la mise en scène (performance) continue du genre » Stevi Jackson, « Théoriser le genre : l'héritage de Beauvoir », in Christine Delphy et Sylvie Chaperon, *Cinquantenaire du Deuxième Sexe*, Editions Syllepse, « Collection Nouvelles Questions féministes », 2002, pp. 195-203.

25. Francis Jeanson, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre*, 1966, cité par Sylvie Chaperon, *op. cit.*, p. 337.

26. Voir Yvette Roudy, « De l'influence de Simone de Beauvoir sur

inégalités, sur le postulat de ce qu'elles sont socialement produites, sur l'objectif de changer cet état de choses. L'égalité n'est plus un principe à affirmer mais un objectif à atteindre. Simone de Beauvoir en 1949 avait fait l'impasse sur le droit, considérant l'égalité comme acquise « en gros » et ne suffisant pas. Mais en 1974, elle avait accompagné le « tournant réformiste » au sein du MLF, avec la création de la Ligue du droit des femmes et la revendication d'une loi antisexiste. Une loi ne suffirait pas plus à éradiquer le sexisme qu'elle ne l'avait fait du racisme et ne dispenserait pas de mener des luttes en dehors des institutions d'Etat ; du moins serait-elle un symbole et un moyen de réagir, un outil pour les personnes concernées et les associations. Yvette Roudy, devenue ministre des Droits de la femme en 1981, tenta vainement de déposer un projet de loi « relatif à la lutte contre les discriminations fondées sur le sexe », qui étende à celles-ci les dispositions de la loi antiraciste et permette de réagir juridiquement aux atteintes à la dignité des femmes par voie d'affichage publicitaire. Elle se heurta à une résistance impressionnante, une véritable croisade dénonçant le puritanisme et l'hypocrisie de l'anti sexisme, lequel porterait atteinte à la liberté des fantasmes et au cœur de la culture. En vain Simone de Beauvoir dénonça-t-elle la mauvaise foi qui se donnait libre cours : « La femme, la pub et la haine²⁷ ».

Yvette Roudy avait cependant réussi à faire voter la première de ses « lois antisexistes » : celle qui visait à construire l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de façon très novatrice pour le droit français. A vrai dire, il s'agissait de transposer dans le droit français les directives européennes sur l'égalité de rémunération et sur l'égalité de traitement de 1976. La démarche européenne elle-même reposait sur cette conception de l'égalité initiée par

le ministère des Droits de la femme (1981-1986) », in *Cinquante ans du Deuxième Sexe*, *op. cit.*, pp.300 sq ; Mais c'est surtout au niveau européen qu'ont été construites des politiques sociales féministes, voir Sénac-Slawinski, Réjane et Dauphin, Sandrine (s/s dir) « Genre et action publique en Europe » *Politiques Européennes*, n° 20, automne 2006.

27. Simone de Beauvoir, « La femme, la pub et la haine », *Le Monde*, 4 mai 1983 ; Françoise Picq, « Droit de la femme ou droit des femmes, le ministère, ses lois et le sexisme », *La Revue d'en face*, n° 14, automne 1983 ; le dossier « Sexisme, loi anti-sexiste », *Les Temps Modernes*, n° 444, juillet 1983. Voir également l'article d'Yvette Roudy, « Ma rencontre avec le Castor... » dans ce présent numéro des *Temps Modernes*.

Simone de Beauvoir: l'inégalité des rémunérations perçue comme l'expression d'inégalités construites par ailleurs, sociales, culturelles et historiques. Pour réaliser l'égalité, il fallait non seulement interdire les discriminations, mais aussi lutter contre la reproduction des attitudes traditionnelles; et corriger les situations de discriminations au moyen de « mesures temporaires prises au seul bénéfice des femmes en vue d'établir l'égalité des chances en matière professionnelle entre salariés des deux sexes » (loi du 13 juillet 1983).

Simone de Beauvoir est morte en avril 1986. Mais elle est restée très présente parmi les féministes qui parfois revendiquent son héritage en s'affrontant autour de nouveaux enjeux. C'est Elisabeth Badinter défendant le point de vue universaliste lors du débat sur la parité, ou Danièle Sallenave qui voit dans cette revendication une « attaque frontale contre *Le Deuxième Sexe*²⁸ »? Pour Françoise Rétif, militante de la parité au contraire, Simone de Beauvoir « n'aurait pas défendu [...] la position dite "universaliste" qu'Elisabeth Badinter soutient en son nom. Elle revendiquerait une autre forme d'universalisme, l'universalité d'un être humain androgyne, au sein duquel pourraient coexister, dans leur tension créatrice, le féminin et le masculin présents en tout être, quand les valeurs féminines auront enfin trouvé droit de cité²⁹ ».

De fait, cette première victoire remportée depuis longtemps est un succès paradoxal: la place des femmes dans la vie politique a été reconnue comme un objectif politique. Mais cela se paye, comme l'avaient prévu les opposantes à la parité par une résurgence de l'idéologie de l'inné et du sens commun d'une altérité irréductible. « On naît fille ou garçon, on devient femme ou homme. La différence sexuelle est une donnée naturelle que les sociétés interprètent diversement », écrit Sylviane Agacinski³⁰.

28. Danièle Sallenave, « La difficile gloire de la libre existence », *Le Monde*, 21/01/99. Voir aussi le Collectif, *Le Piège de la parité, arguments pour un débat*, Hachette-littératures, Pluriel, 1999.

29. Françoise Rétif, « Modernité de Simone de Beauvoir ou la dialectique d'un engagement », in Cécile Coderre et Marie-Blanche Tahon (s/s dir), *Le Deuxième Sexe. Une relecture en trois temps, 1949-1971-1991*, les éditions du Remue-Ménage, Montréal, p. 108. Et aussi *Le Deuxième Sexe, l'autre en miroir*, L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme », 1998.

30. Sylviane Agacinski, *Politique des sexes*, Le Seuil, 1998.

C'est encore au nom de Simone de Beauvoir qu'Elisabeth Badinter déplore que le féminisme fasse *fausse route*, « submergé par le féminisme européen, qui lui-même est influencé par le féminisme américain, victime³¹ ».

Dans les années 2000, les féministes se divisent à nouveau (comme d'autres courants politiques) à propos du voile islamique et de la loi contre les signes religieux à l'école. Sur les positions les plus radicalement opposées, deux des héritières de Simone de Beauvoir : Christine Delphy qui considère avec les « Indigènes de la République » la loi de 2004 comme une loi raciste « frauduleusement camouflée sous les drapeaux de la laïcité de la citoyenneté et du féminisme » et Anne Zelensky qui est à l'origine d'une pétition « pour limiter le port du voile, atteinte à la dignité des femmes » (www.halteauvoile.fr).

Simone de Beauvoir aurait-elle pris parti dans ces controverses qui divisent profondément les féministes et qui en même temps éclairent les contradictions les plus profondes de la société ? Elle savait trancher quand les intérêts féministes étaient en jeu, sans se « laisser intimider par le fait que nous sommes occidentales³² ». Lorsque le nouveau pouvoir iranien avait imposé le port du voile, elle avait soutenu les féministes qui s'y opposaient, avec le Comité international du droit des femmes³³.

Mais elle savait aussi préserver la part d'ambiguïté qui prend en compte la complexité du réel : « Pour atteindre sa vérité l'homme ne doit pas tenter de dissiper l'ambiguïté de son être, mais au contraire tenter de la réaliser : il ne se rejoint que dans la mesure où il consent à demeurer à distance de soi-même³⁴. »

La querelle du féminisme continuera longtemps à faire couler de l'encre !

Françoise Picq

31. Elisabeth Badinter, interview dans *L'Express*, 24 avril 2003. *Fausse route*, Odile Jacob, 2003.

32. « Sur quelques problèmes du féminisme. Entretien avec Simone de Beauvoir, *La Revue d'en face*, n° 9/10, premier trimestre 1981, p. 5.

33. Voir dans ce numéro la contribution de Chahla Chafiq.

34. Simone de Beauvoir, *Pour une morale de l'ambiguïté*, p. 18, cité par Françoise Rétif, *Simone de Beauvoir. L'autre en miroir*, L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme », 1998, p. 60.